

Bienvenue à ce webinaire concernant la proposition de normes nationales et d'un cadre pour un programme national de compartimentation

Bonjour. Bienvenue au webinaire concernant la proposition de normes nationales et d'un cadre pour un programme national de compartimentation. Nous allons commencer dans dix minute

sBienvenue à ce webinaire concernant la proposition de normes nationales et d'un cadre pour un programme national de compartimentation

Bonjour. Bienvenue au webinaire concernant la proposition de normes nationales et d'un cadre pour un programme national de compartimentation. Nous allons commencer dans dix minute

>>Bonjour. Bienvenue à ce webinaire concernant la proposition de normes nationales et d'un cadre pour un programme national de compartimentation on va commencer dans cinq minute

>>Un petit rappel avant de commencer. Vous pouvez écouter dans la langue de votre choix. Vous allez trouver l'icône en bas de votre écran. Vous avez aussi les services de transcription à la suite du webinaire.

Nous allons avoir un service de sous-titrage, si vous voulez avoir la transcription après le webinaire.

On va commencer dans deux minutes.

>>Bonjour. Mon nom est Marianne Girard. Je serai votre Merci de vous joindre à nous aujourd'hui pour le webinairemodératrice pour aujourd'hui.

Merci de vous joindre à nous aujourd'hui pour le webinaire sur la peste porcine africaine et la compartimentation. Nous organisons ce webinaire en prévision du lancement de la consultation de l'Agence canadienne d'inspection des aliments sur les normes nationales et le

cadre d'un programme national de compartimentation.

La consultation sera ouverte ce vendredi sur le site Web de l'ACIA

Pour voir qui parle sur Zoom, veuillez mettre votre vue sur la vue "Speaker" au lieu de la vue "Gallery". Le bouton pour cela est situé dans le coin supérieur droit de l'écran vidéo Zoom. Veuillez changer votre écran au mode "Speaker" (en anglais) pour pouvoir mieux voir les porte-paroles. Ce bouton est situé en haut à la droite de votre écran.

Vous pouvez choisir d'écouter ce webinaire dans la langue de votre choix en épinglant les interprètes. Nous avons également un service de sous-titrage disponible si une transcription est requise après le webinaire.

J'aimerais commencer par reconnaître que le territoire à partir duquel je me joins à vous est le territoire traditionnel non cédé Algonquin Anishinabe. Je sais que des participants de partout au pays sont avec nous, alors n'hésitez pas à partager dans le chat d'où vous vous rejoignez à nous aujourd'hui. Vous entendrez une présentation du Dr Egan Brockhoff, du Conseil canadien du porc, et du Dr Penny Greenwood, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, concernant les normes et le cadre proposés. Si vous avez des questions pendant la présentation, veuillez lever la main ou la poser dans le chat.

N'hésitez pas à poser votre question dans l'une ou l'autre des langues officielles.

selon elle veut nature de votre question il est peine que nous puissions répondre à votre question et me et me démocratiquement ou à Après la présentation, nous aurons une période de questionsla fend.

Après la présentation, nous aurons une période de questions et réponses, au cours de laquelle vous serez invités à poser des questions et à faire part de vos commentaires. À la suite de la séance d'aujourd'hui, le webinaire sera affiché sur le site Web du Conseil canadien du porc, où vous pourrez trouver le dossier présenté ainsi que d'autres ressources sur la compartimentation de la peste porcine

africaine. Le lien sera partagé avec vous lors du chat. Si vous avez des questions, nous vous demandons de les garder pour la seconde moitié de la session. Les questions et les commentaires peuvent également être envoyés à [CFIA.ASFCompartments-CompartimentsPPA.acia@inspection.gc.ca](mailto:CFIA.ASFCompartments-CompartimentsPPA.acia@inspection.gc.ca) jusqu'au 16 juin, date de clôture officielle de la consultation. Merci encore d'être ici aujourd'hui et de participer. Notez qu'un rapport What We Heard sera également élaboré et disponible en ligne à l'issue du processus de consultation. Je cède maintenant la parole à M. Brockoff, du Conseil canadien du porc.

EGAN BROCKHOFF: Parfait. Vous m'entendez bien? Je veux juste m'assurer avant de commencer. Oui?

Parfait. Donc je vais partager mon écran et nous allons commencer la présentation pour l'équipe

Parfait. Vous pouvez voir?

>>Oui.

EGAN BROCKHOFF: Parfait. Donc bienvenue tout le monde. C'est certainement un plaisir pour nous de vous présenter cela aujourd'hui. C'est quelque chose sur lequel on peut travailler, sur lequel nous avons travaillé pendant les deux dernières années. Et je suis ravi d'entamer cette étape suivante. Il reste beaucoup de travail à faire avant le lancement de ce programme mais nous sommes content d'être arrivé à ce stade tout comme nous sommes ravis d'avoir cette session aujourd'hui à laquelle tout le monde va participer.

Penny Greenwood et moi-même nous allons vous présenter aujourd'hui, nous allons passer entre les diapos à une autre, on va essayer de faire de notre mieux pour que ça soit cohérent.

Gardez le cap avec nous.

Je voulais commencer la conversation un peu au sujet du zonage et de la compartimentation. Nous avons travaillé sur la compartimentation et

donc aujourd'hui -- parce qu'il est important de faire la différence entre les deux. On parle beaucoup de zonage. On parle beaucoup de compartimentation et la compartimentation utilise pas mal sortir c'est-à-dire qu'ils utilisent pas mal de principe similairement mais de façon différente.

Donc aujourd'hui nous allons souligner ces différences parce que ce sont des systèmes très complémentaires. Les deux sont importants pour l'industrie. Et sont importants pour nous. Donc il est important pour nous de comprendre comment ils fonctionnent tous les deux. On va essayer de souligner ça aujourd'hui.

Nous allons bien sûr -- nous vous invitons bien sûr de ne pas hésiter à poser vos questions à ce sujet. Vous savez, la compartimentation est un nouvel espace pour plusieurs d'entre nous. Pourquoi on utilise ces outils? Le zonage et la compartimentation sont utilisés pour établir et maintenir les différentes sous-populations avec des étapes santé spécifique à l'intérieur d'un territoire ou d'un pays dans le but de commerce international, de la prévention de maladie ou du contrôle des maladies.

Lorsque je souligne la sous-population, on parle de groupe de porc, on parle qu'il est question -- qui n'ont pas de maladie. Et lorsqu'on parle de ces deux outils pour ce qui est de zonage et de la compartimentation, on parle de la fièvre porcine africaine et comment on utilise ces deux outils pour faire face à cette maladie.

Le zonage et la compartimentation, le zonage, on appelle aussi régionalisation. On entend parler de cela à travers le monde entier pas seulement ici au Canada. Et donc ce sont les termes que l'on change qui sont interchangeable que ce soit zonage ou régionalisation.

J'aimerais vous rappeler que vous allez les entendre tous les deux.

Ils veulent dire la même chose. Le zonage s'applique à une population

principalement définie sur une base géographique en utilisant des frontières naturelles artificielles ou légales. Et donc le zonage peut être dans des frontières artificiel, ce qui peut représenter un cercle de dix kilomètres autour d'un côté ou de site infecté. Le zonage peut se baser sur, par exemple, au bord d'une rivière donnée. Ça peut être des frontières provinciales, ça peut être des frontières étatiques. Donc le zonage, c'est très important de garder en tête que c'est une structure géographique qui est basée sur la présence d'une maladie à l'intérieur d'une région géographique, en l'absence de cette même maladie dans une autre zone géographique différente. La compartimentation bien que l'on parle de la même maladie, s'applique à une sous-population animale, définie principalement par les pratiques de gestion qui sont liées -- et d'élevage lié à la biosécurité. Et on parle de sécurité -- ou d'exclusion de ces trois termes qui veulent dire la même chose. Mais à l'opposé du zonage qui est jusqu'au il est question de la gestion que vous faites comité plénier vous prévenez la maladie. Et on prévient la maladie par des mesures biosécuritaires. On insiste ici sur le programme de compartimentation sous forme de mesures d'externalisation.

Voilà un graphique que j'ai utilisé pendant longtemps pour aider les gens à comprendre la différence entre les deux. Et donc sur le côté gauche, c'est le zonage, ou régionalisation. C'est un graphique qui représente le zonage et la régionalisation. Et cet espace à droite réfère au programme de compartimentation et comment il pourra travailler dans un même espace.

Lorsqu'on voit cette ligne noire ici, elle représente une barrière de biosécurité. Et dans l'exemple de zonage, ici, la barrière de biosécurité isole la zone infectée de la zone qui n'est pas infectée.

On parle de régionalisation ou de zonage.

Et je voudrais attirer votre attention sur la différence ici avec la compartimentation. Ici nous avons toute la région, la zone, qui peut représenter tout un pays, par exemple. Nous avons une région entière, c'est-à-dire que la barrière de biosécurité n'est pas géographique mais elle est là à chacun des sites du comportement. Ce qui est représenté en bleu ce sont les compartiments liés à un système de biosécurité. Il y a un système de surveillance qui les soutient. Et dont cet espace géographique, ça peut être -- il peut y avoir des sites infectés mais nous avons, nous avons toujours un supporte équipement infecté. Comparé à la région où tout ce qui se trouve en dessous de la barrière de sécurité, où il n'y a pas d'infection et que cette barrière géographique crée la ségrégation.

Nous utilisons toujours la traçabilité pour ce qui est de la surveillance pour déterminer l'emplacement. Mais il y a aussi la barrière géographique qui est établie. Donc les animaux infectés sont là. Nous avons cet espace établi dans une structure de zone. Assez différent d'un compartiment. Le message clé à retenir c'est que bien qu'il y ait un site infecté qui soit proche du compartiment, c'est parce que nous avons fait en sorte à ce qu'on maintienne ce compartiment. Nous savons que ces porcs ne sont pas infectés par la peste porcine africaine et nous avons confiance qu'on va les garder pas infecté.

Je pense que c'est une diapo très importante parce qu'elle représente la différence entre les deux.

Nous allons continuer notre discussion aujourd'hui tout en continuant à vous donner plus de détail au sujet de la compartimentation.

Donc notre programme de compartiment national est PPA. C'est une stratégie de justification et je pense que l'objectif final sur lequel je voudrais que tout le monde prenne en considération c'est d'assurer

la protection du marché. Lorsqu'on le voit dans d'autres Bay à travers le monde qui ont été infecté par la peste porcine africaine, la PPA. On voit toujours des perturbations du marché. Et donc on insiste sur ce programme qui peut nous aider à protéger la continuité de nos activités. Il est conçu, ce programme, ce PNC est toujours présent. Il n'y a pas de changement requis lorsque la maladie survient. Notre objectif lorsqu'on a commencé ça, c'est qu'il n'y ait pas du tout de maladie, pas de cas. Et donc tous les sites qui participent au Programme national de compartimentation et on assume que depuis le tout premier jour et tous les sites autour qui pourraient être infectés ne sont pas détectés. Et donc ils travaillent tous les jours justement pour prouver qu'il n'y a pas de virus.

Ou si jamais un virus est détecté, il n'y a pas de changement requis sur des opérations, des activités quotidiennes parce qu'il n'y a pas de changement qui sont requis pour qu'il y ait par exemple une infection, pour ce qui est par exemple du commerce international ou des acheteurs de ces porcs.

Donc les compartiments sont établis et gérés par le secteur privé sous la supervision des autorités vétérinaires et au Canada, l'autorité vétérinaire c'est l'Agence canadienne de l'inspection des aliments. Ce que nous avons ici c'est un partenariat public-privé et nous avons le secteur privé qui sont les producteurs des porcs qui travaillent en partenariat avec l'ACIA qui est l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour établir et maintenir les compartimentations. Donc nous avons le producteur, le choix de l'entreprise et donc nous avons un enjeu ici et aussi des exigences rigoureuses qui accompagnent cela. Ce n'est pas un simple processus. Ça prend des efforts. La compartimentation exige pas mal de travail, mais avec tout ça mis en place, ça va nous assurer une protection, justement

Le Programme national de compartimentation est fait de trois composantes. Le -- pour elle veut peste porcine africaine sur lequel nous avons travaillé. Nous avons élaboré les normes nationales qui parlent du -- et donc c'est exclusivement pour la peste porcine africaine. Ce n'est pas sans aucun cas, sans [INAUDIBLE], un compartiment spécial de PPA. Ensuite, il y a le cadre qui répond à la question de qui. Donc c'est-à-dire qui va y participer? Qui fait quoi? Quels sont les différents rôles? Et aussi maintenant nous travaillons sur le programme d'exploitation du compartiment qui va nous en dire plus sur la manière de travailler qui est le POC, le Programme national de compartimentation.

Il est aussi question d'assurer que nous avons le cadre, les normes de façon adéquate et de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement du Canada et l'ACIA pour nous assurer qu'il y ait toutes ces exigences pour les normes nationales.

Donc permettez-moi de commencer avec le cadre. Nous avons le cadre, le groupe de cadre qui travaille depuis les deux dernières années. Donc on travaille sur la structure. J'aime beaucoup cet exposé, ce graphique, parce qu'il montre la simplicité de ce cadre. En haut, nous avons l'autorité vétérinaire. Ici, c'est l'Agence canadienne de l'inspection des aliments. Et bien sûr l'ACIA a une supervision, c'est l'administrateur du programme. C'est le Conseil canadien du porc ici, l'organisation de l'industrie nationale, les administrateurs ou l'administrateur assure la supervision sur le vérificateur du compartiment. Ce programme exige des vérifications sur site pour nous assurer qu'il y ait respect conformément au programme et aussi les on dit t'irrite, les vérifications qui vont superviser les opérations du compartiment. Donc l'opérateur du compartiment est une personne, ça peut être une entité morale ou physique ou toute autre entité pour



l'opération ou les activités du compartiment.

Pour faire plus simple, ce sont, là on parle de ferme de porc, de groupe de porc, ça peut être une compagnie de génétique. Là, c'est toute entité qui voudrait participer selon leur modèle de production. Donc cet opérateur peut produire de la vie des porcs ou alors ils peuvent avoir d'autres objectifs, par exemple la production pour une exportation. Donc il y a un certain nombre de pas mal de participant qui sont supervisés par l'administrateur.

Il y a des auditeurs qui assurent la supervision et qui vont participer conformément aux normes de biosécurité, aussi selon les normes de traçabilité nationale. Et nous avons plus de détail pour ça. Mais aussi, ils vont assurer la surveillance.

Donc ils vont surveiller ce qui exige d'eux de soumettre des échantillons à un réseau de laboratoire qui vont être supervisés par l'ACIA qui est l'Agence canadienne dense par exemple des aliments parce qu'on travaille sur le diagnostic de la peste porcine africaine. Donc il y a l'autorité pour fournir la supervision pour nous assurer qu'il y ait un respect conformément aux normes. C'est une structure qui nous sert d'exemple tous à suivre et vous expliquer comment le tout se passe de façon régulière dans le cadre de ce programme.

>>Merci, Egan. À ce point, nous allons aller dans plus de détail du document pour ce qui est de la consultation.

PENNY GREENWOOD: Ce sont des documents de programme de compartimentation et aussi le document deux, on parle de l'ACIA et aussi on parle du Programme national de compartimentation. Pour ce qui est du côté canadien ou du côté de l'ACIA, c'est un document très détaillé et donc on voudrait recevoir des rétroactions sur ces documents. Donc comme Egan l'a présenté, ce document, le cadre du PNC présente les rôles et responsabilité de chacune des parties prenantes

ou des participants à ce partenariat. Donc la première, on va parler de l'ACIA comme ç'a été mentionné. Il y a eu une bonne collaboration tout au long des deux dernières années pour élaborer les normes nationales et aussi, c'est un engagement lorsqu'il est question de revoir, d'examiner, c'est-à-dire s'il y a des changements, s'il y a des questions. Nous allons regarder cela

L'autre point qui a été mentionné, c'est le CCP, c'est-à-dire le Conseil canadien du porc qui va être assuré par les personnes qui vont travailler dans les abattoirs. Et donc l'ACIA va examiner ce programme une fois qu'ils vont approuver le programme, et donc ça va être selon les normes nationales, c'est-à-dire qu'il est conforme aux normes nationales. On va -- il est question de produire pas mal de documentation et on va parler de cela un peu plus tard pour ce qui est des normes nationales sur le plan de surveillance. Et l'ACIA et le PNC vont travailler conjointement sur ça parce que c'est important en termes de crédibilité. L'ACIA va donner la dernière approbation du programme. Ils vont soutenir l'administrateur à prendre la décision pour ce qui est des appels, des recours et aussi ils vont travailler conjointement avec le CCP pour participer à la formation, inscrire les vérifications pour le programme au niveau de l'exploitant et je pense qu'il y avait une question de la boîte de clavardage de qui seront les auditeurs qui vont assurer la formation. Nous devons avoir une certification pour nous assurer qu'ils sont qualifiés pour pouvoir travailler. Ensuite, ils vont auditer l'administrateur.

En plus de cela, l'ACIA va assurer le rôle de l'administrateur. C'est vrai que c'est un peu mêlant. Nous n'allons pas auditer les opérateurs, mais on sera une partie tierce. Donc ça va dépendre de la CCP et ça va être expliqué dans le manuel des opérations. Et comme nous l'avons fait pendant les dernières années, pour ce qui est de la

mise en œuvre du système national obligatoire de traçabilité du porc, on va le réglementer et l'appliquer. Donc si on peut passer à la diapo suivante.

Aussi, pour ce qui est, donc il est question d'effectuer une évaluation des risques du PNC à présenter aux partenaires commerciaux et lorsque ça sera fait, nous allons présenter les partenaires. Donc on peut établir une entente entre les deux pour continuer.

Nous sommes aussi responsables pour ce qui est de négocier pour une reconnaissance internationale, et aussi pour ce qui est des produits qui viennent au Canada pour nous assurer d'où est-ce qu'ils viennent, qu'ils viennent et donc il y a eu un accord avec ce pays.

Maintenant pour ce qui est du côté des laboratoires, il est question de surveiller le test, on leur dit quel test il est question de faire et quel échantillon ils ont utiliser pour des tests en particulier. On assure l'efficacité de programme, c'est-à-dire on exécute le programme de compétence d'assurance qualité pour nous assurer qu'ils le font comme ils doivent le faire. Et tout test qui ne revient pas avec des résultats négatifs des laboratoires, c'est d'envoyer immédiatement les références. On parle du centre qui se trouve à Winnipeg pour déterminer si les résultats sont négatifs ou positifs. La dernière fonction, il est question de publier la liste des compartiments qui sont qualifiés qui devrait être mis à disposition sur le site. Et là on saura qui est reconnu.

Comme on l'a dit avant, le CCP c'est le rateur du programme qui est le Conseil canadien du porc. Donc c'est le travail le plus important qu'ils ont à faire c'est d'élaborer un programme au niveau de l'exploitant, donc c'est un programme détaillé pour ce qui va porter, couvrir ce qui se passe dans la ferme, les installations connexes, l'abattoir, et tout ce qui a à voir avec le compartiment. Il

reçoivent et examine l'ensemble de la demande de compartimentation et éventuellement lorsque ç'a été fait, on fourni, ils fournissent une recommandation à l'ACIA aux fins d'approbation. Avec l'ACIA comme on l'a dit, on assure les formations et aussi pour prendre des décisions concernant les réponses, ils vont former et certifier les auditeurs et assurer certains niveaux de conformité et voir qu'est-ce qui est requis. Ils vont examiner le rapport annuel des exploitants et aussi ils vont déterminer ou adopter une suspension ou une révocation de la compartimentation sur la base de concile ont reçu si jamais il arrive quelque chose.

Ensuite, ils sont responsables de concevoir et de mettre en œuvre un processus d'appel.

Comme vous avez peut-être remarqué, une des par fonction les plus importante seront les audits. Si une installation fait une demande pour faire des compartiments, il y a toute une documentation. Il y a aussi un audit des installations. Et cela doit être fait avant que la demande soit complétée pour voir quels sont les les recommandations d'approbation du compartiment par l'ACIA

Et chaque compartiment doit être vérifié de manière annuelle et il y a deux façons de faire au niveau des vérifications, ils peuvent faire partie d'un compartiment ou offrir des services à plus d'un compartiment.

Si c'est la première chose, par exemple, un installation de lavage de camion qui a besoin d'être approuvé, il faut que ce soit évalué de manière indépendante, comme une installation indépendante. Donc il faut faire une demande séparée. Et des documents séparés.

Si une installation est associée à un compartiment et si jamais ce compartiment est révoqué, alors toutes les installations qui y sont associées, que ce soit un centre de fertilité, qui doivent être

identifiés de manière indépendante.

Et si on regarde maintenant le PorcTracé, il doit être soumis à des vérifications dans le cadre des recommandations de l'ACIA. Et je redonne la parole à Egan.

EGAN BROCKHOFF: Merci, Penny. Passons aux normes nationales. Nous avons parlé du cadre. C'est vraiment une composante très importante sur lesquels on a travaillé dans les dernières années. Mais au même moment qu'on a travaillé sur le cadre, on a aussi travaillé sur des normes nationales pour les compartiments. Et ces normes sont vraiment divisées en quatre zones importantes. Premièrement, il y a la biosécurité. Et encore une fois, c'est exclusif. On a la surveillance de la peste porcine africaine dans les compartiments. Ça c'est à l'intérieur de la surveillance des compartiments. On a la traçabilité qui utilise le système canadien de traçabilité et particulièrement PorcTracé. Et la dernière composante est la ségrégation des produits. Donc une fois que les porcs ont été amenés à l'abattoir, par exemple, il faut s'assurer d'avoir une ségrégation du produit avant qu'il soit amené au marché final.

On ne veut pas avoir des porcs compartimentés et donc qui ne le sont pas ensemble.

Commençons par parler de la brutalité, les standards de biosécurité comme je l'ai dit, nous nous concentrons sur la biosécurité externe.

Si on regarde le graphique ici, on a trois couleurs différentes. On a les flèches qui arrivent par exemple à l'étable, la structure grise ici représente un site avec des porcs. Ici, les barres oranges représentent les barrières qu'on crée pour la biosécurité. De cette manière, on peut éloigner la peste porcine africaine.

Il y a d'autres composantes à la biosécurité. La contenance, c'est ça effort sont utilisés pour s'assurer que la maladie ne soit pas

transmise. Et ici, on a des stratégies de gestion de biosécurité.

C'est un terme, biosécurité, qui englobe plusieurs choses, dont ces trois composantes.

Nous nous concentrons sur la biosécurité externe pour s'assurer que la maladie n'entre pas. Et on regarde aussi, on a une concentration scientifique sur les voies de contamination de la PPA et les mesures d'atténuation. C'est ce sur quoi on se concentre principalement en ce qui a trait à la biosécurité dans cet espace

Penny, je vous redonne la parole.

PENNY GREENWOOD: Si vous avez une question, nous préférons que vous l'écriviez dans la boîte de clavardage. Et on a une heure complète dédiée aux questions-réponses. On pourra trouver une manière de répondre à votre question par la suite.

Voici le deuxième document qui sera publié, les normes nationales.

C'est une documentation très détaillée.

Et comme Egan le disait, lorsqu'on regarde les normes nationales, il faut vraiment regarder et se rappeler toujours des hypothèses qu'on a faites, que ce soit au Canada et aux États-Unis. Et il faut considérer qu'il y a peut-être, que l'extérieur est infecté. Tout ce qui est à l'extérieur du compartiment doit être perçu comme un risque. C'est très, très important pour comprendre comment on a écrit les normes nationales.

Un des aspects les plus cruciaux, la meilleure façon d'introduire une maladie c'est avec un animal vivant. Si on introduit un animal venant d'un autre endroit. Si on déplace par exemple les porcs d'un compartiment à un autre, il n'y a pas de problème parce qu'ils sont exempts de PPA. Mais si on introduit un animal qui vient d'un endroit qui peut être potentiellement infecté, en fait, l'OIE recommande à ce moment-là de traiter ces animaux qui ne viennent pas de compartiment

comme s'ils venaient d'un pays infecté et donc ça prend une quarantaine de minimums 30 jour, des tests de détection de l'indice gène négatif 21 jour après le début de l'événement. Ils doivent être tous négatifs avant d'être relâché. Et pendant cette période d'isolement, toutes les exigences de biosécurité doivent être respectées durant cette période d'isolement.

Donc la surveillance est identique à celle du compartiment. Le sperme qui provient de l'extérieur du compartiment, si un compartiment veut acheter du sperme qui vient de l'extérieur, c'est important pour une installation de la sorte d'être opérée d'une manière équivalente aux mesures d'atténuation des risques décrit dans le protocole de la Norme canadienne de biosécurité porcine de 2021. Et aussi il faut être un centre IA approuvé par l'ACIA, l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Et tous les verrats doivent être soumis à un test d'antigène 30 jour avant leur entrée en isolement dans un centre d'IA approuvé. Ensuite tous les verrats qui sont en isolement doivent être soumis à un test de détection de l'antigène de la peste porcine africaine négatif après 21 jour

Et un autre point qui est assez difficile, tous les verrats doivent être soumis à un test de détection de l'antigène de la peste porcine africaine chaque semaine. C'est parce qu'il y a un influx d'animaux continuellement dans un centre de IA et à cause des risques liés à cette maladie, il faudra trouver un centre d'IA qui fonctionne selon ces exigences.

Travailler avec des compartiments, c'est un choix, un compartiment qui veut aller chercher du sperme provenant de l'extérieur doit trouver un centre d'insémination artificiel qui travaille selon ces exigence

Il y a aussi une question, les compartiments doivent fonctionner, être mis en œuvre avant une éclosion. C'est quelque chose dont on a pas

encore parlé. Est-ce qu'on les met en place avant? Après?

Bon Egan a répondu que les compartiments sont mis en place avant les éclosions.

Maintenant, si on passe aux bâtiments. Les normes ne sont actuellement rédigées que pour les porcs élevés à l'intérieur des bâtiments entièrement fermés avec des murs extérieurs et périphériques solides avec des dans le doté d'un plafond. Ça peut être des aspects par d'autres personnes ou des porcs de l'extérieur aussi. Les portes extérieures doivent être solides, verrouillées l'origine elles ne sont pas surveillées pour empêcher des gens d'entrer qui ne devrait pas avoir accès.

Au niveau des sources d'eau, si on regarde les puits forés, la tête de puits doit être au-dessus du sol. Si on parle de puits creusé à la main ou source d'eau souterraine, l'eau doit être approuvé par un traitement approuvé par l'ACIA et faire l'objet d'une surveillance appropriée aussi

Par exemple, si on utilise du chlore pour le traitement de l'eau, ça devrait être surveillé tous les jours. Pour ce qui est du fumier, on est fumier parvenant de l'extérieur du compartiment ne peut être introduit.

Il faut bien définir les limites du compartiment. On ne pourra introduire aucun fumier de l'extérieur sur tout le territoire qui est défini comme faisant partie du compartiment sur cette carte des installations qui a été soumise dans la demande.

Maintenant, on regarde les zones d'accès contrôlé, et les zones d'accès restreint. Pour le moment, il n'y a pas d'exigence de mettre des clôtures, mais par contre, les limites de la zone d'accès contrôlée doivent être bien signalés et bien identifiée pour que les gens de l'extérieur puissent savoir. Et toutes les personnes entrant



dans la ZAC doivent porter des chaussures propres et dédiées. C'est très important pour le compartiment. Par exemple si vous avez des services qui doivent être donnés, les livraisons de propane et si cette personne qui livre le propane sort de son camion, alors cette personne doit avoir des chaussures qui sont propres et dédiées. Toutes les personnes entrant dans la ZAR, la zone d'accès restreint doivent utiliser une entrée danoise, ce qui exige deux barrières. Il y a un besoin d'avoir un espace entre les deux, un endroit pour changer les chaussures. Et il faut aussi qu'il y ait des rappels visuels de ce qu'il faut faire en arrivant dans cette zone par exemple, se déchausser et se rechausser. Tous les équipements entrant dans la zone d'accès restreint doivent être propres et désinfectés avec un agent validé pour activer la PPA à la concentration appropriée et pendant la durée appropriée

Prochaine diapo

Maintenant, les véhicules.

Ces véhicules doivent aussi suivre les protocoles de la Norme canadienne de biosécurité porcine. Les véhicules qui transportent des porcs vivants, qui visitent le compartiment, doivent être nettoyés, désinfectés et bien sûr avec un désinfectant validé pour inactiver la PPA à -- approprié et ensuite après la désinfection et le nettoyage, les véhicules doivent être séchés avant d'être réintroduits dans le compartiment. Les chauffeurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans les zones d'accès restreint et le compartiment doit avoir un dépôt central bien identifié à l'extérieur de la ZAC pour que tous les fournisseurs de service y déposent leur documentation afin d'éviter qu'ils ne se rapprochent de la zone d'accès contrôlée et restreinte.

Par exemple, si quelqu'un vient livrer, il faut qu'il y ait un endroit bien identifié où ils peuvent laisser les choses au lieu de

s'approcher de l'étable

Maintenant, les personnes. Nous allons regarder les mesures qu'on retrouve aussi dans les protocoles argentés de la Norme canadienne de biosécurité porcine mise à jour en 2021. Les employés ne résidant pas sur les lieux ne sont pas autorisés à garder les animaux de l'espèce sur le lieu de résidence. Par exemple un employé qui n'habite pas sur le lieu du compartiment ne peut pas avoir élevé des porcs chez lui. Les tuyaux et des remorques de lavage, tous les équipements autres que la remorque doivent être dédiés au compartiment, désinfecté les tuyaux et les autres équipements. En fait, il y a deux options. Tous les équipements sont dédiés au compartiment, ou le protocole qui doit être suivi est le suivant : Il faut désinfecter les tuyaux et les autres équipements et les personnes hors de la zone d'accès restreint. Ça veut dire que les gens qui font le nettoyage sont sur un côté de l'édifice et il y a un autre côté du bâtiment, il y a une autre zone qui est propre. Donc c'est une ligne qui travaille vers l'arrière, si on veut pour donner accès aux zones.

En ce qui concerne le stock mort, encore là, il y a plusieurs approches. Une remorque dédiée ou sinon, il faut qu'il y ait une distance minimale de la zone d'accès restreint, une route dédiée vers la zone d'accès contrôlée et une planification du ramassage dans les compartiments. Il faut s'assurer que la personne qui vient chercher le stock mort n'a pas visité une autre ferme et aussi aucune partie de porc provenant de compartiment dans le véhicule qui effectue le ramassage dans un compartiment.

Les déchets, les véhicules sont traités comme des véhicules tiers.

Au niveau des provenderie, on a eu plusieurs informations dans les médias sur le risque de contamination. C'est quelque chose qu'il faut aborder dans les normes nationales. Et nous espérons que la science

progressera à cet égard. Mais si on regarde maintenant l'état des connaissances partout dans le monde, voici les risques qu'on peut observer, donc un stockage fermé, uniquement des ingrédients approuvés ou des provenderie. Donc les inGazette du Canada rien et la provenderie doivent être gardés dans des structures fermées. Et aucun ingrédient d'origine portion indans la formulation. Et encore un autre point dont on a parlé dans le cadre, l'évaluation de risque de toutes les voies d'introduction de la PPA et mesure d'atténuation pour toutes ces voies. Il faut fairer faire une évaluation du risque de toutes les introductions de la PPA et les mesures d'atténuation et voir quels sont nt les étapes faites pour le compartiment pour atténuer les risques. Et il ne faut jamais oublier l'hypothèse parce qu'on considère que tout ce qui est à l'extérieur du compartiment peut être potentiellement infecté. Donc on ne peut pas juste dire : J'achète du stock qui vient du Canada, et c'est un pays qui est exempt de PPA. Donc il n'y a pas de problème

On tient pour acquis que le Canada dans une telle situation, le Canada et les États-Unis sont infectés. Il faut adopter des mesures en conséquence

Donc on veut s'assurer d'être protégé avant même que la détection du virus soit faite dans le pays parce que c'est possible que le virus soit présent sans qu'on l'ait détecté encore. On regarde tous les ingrédients par exemple en vrac, on ne peut pas les acheter s'ils viennent de n'importe où.

Il y a les processus aussi au niveau de la récolte qui peuvent être adoptés. Il faut donc soumettre un plan de provenderie qui soit approuvé par l'ACIA.

Et je redonne la parole à Egan.

EGAN BROCKHOFF: Me revoici. En biosécurité, on a passé beaucoup de

temps à travailler sur des standards de biosécurité. Il y a beaucoup de détail. Nous avons un ensemble de standard qui est très robuste. On a travaillé avec les provinces, avec l'ACIA pour faire la mise à jour. On a des standards de 2010 qui avait t été faits par le Conseil canadien du porc. Moi-même et Audrey Cameron avait travaillé sur des mises à jour sur les Normes canadiennes de biosécurité porcine, tout cela pour soutenir les normes de biosécurité auquel Penny a fait référence.

Mais passons maintenant à la surveillance. La surveillance est vraiment une composante cruciale de ce programme. Nous avons des standards très robustes en ce qui concerne la surveillance. C'est ce qu'on utilise pour prouver qu'on a évité la maladie. On a réussi à la garder à l'extérieur

Mais maintenant il faut démontrer que le compartiment est exempt de la maladie. Et il faut le faire en temps opportun. Parce qu'encore une fois on veut s'assurer qu'il n'y aura aucune interruption au commerce et à nos activités pour amener le produit sur le marché.

Alors les normes de surveillance nationale, on a établi une unité de santé. Penny va en parler un peu plus en détail. On a aussi établi un seuil de mortalité pour chacune des unités de santé. Et une fois qu'on arrive au seuil de mortalité, on fait un échantillonnage des porcs appropriés. On envoie au laboratoire, aux autorités. Mais il y a aussi des considérations futures dont Penny a parlé. La science là technologie vont changer. C'est possible qu'avec le temps, nous puissions modifier la surveillance alors que nous aurons accès à de nouvelle donnée scientifique.

Penny, je pense que c'est votre diapo. Vous avez toutes les diapos qui ont beaucoup d'information.

PENNY GREENWOOD: J'ai vu une question dans le clavardage sur les

détails. Cette présentation est vraiment un survol qui présente la consultation et la consultation porte sur le cadre et les normes. Tous les détails, vous les trouverez dans ces documents. Nous vous proposons donc de les lire et de les commenter si vous avez des commentaires sur les documents qui sont plus détaillés et vous recevrez aussi un sondage lié à cette présentation pour vous donner la rétroaction.

Si on continue avec la surveillance, chaque étape de production des porcs doit être attribué à une unité sanitaire distincte. Par exemple, il y a la lactation, la gestation, etc Et pour voir, est-ce que c'est un étable, un enclos? Et il faut aussi s'assurer d'avoir un seuil de mortalité de base.

Nous allons voir dans la prochaine diapo les détails. Et si quelqu'un veut faire partie du programme de compartimentation il faut avoir un plan axé sur les résultats et soumis avec la demande initiale. Un plan qui est analysé par un épidémiologiste qui démontre que le plan de surveillance au niveau de l'exploitation répond aux paramètres des résultats prescrit. La confiance dans la détection dans une période spécifiée est supérieure ou égale à 95 % et dans la détection de au moins un animal infecté dans l'unité sanitaire est supérieur ou égal à 95 %

Un autre résultat, il faut qu'il y ait un degré de confiance au moins de 95 % dans [INAUDIBLE].

Le compartiment décide, ils doivent s'assurer qu'ils vont répondre à ces résultats.

Ensuite, comme on l'a mentionné lors de l'introduction, il y a trois types de porc qui vont être entrés dans le cadre de cette surveillance. Donc ça peut être, pour chaque période individuelle de sept jours, le seuil de mortalité se base sur une période de sept

jours, et chaque sept jours, ces trois populations, si jamais il arrive, ça peut être testé dans une période de sept jours. Donc si l'une de ces unités va dépasser le seuil de mortalité, et donc deux porcs ayant dépassé le seuil de mortalité devrait être ou servir d'échantillon pour une PPA. Donc si on dépasse le seuil de mortalité d'un porc, si on dépasse le seuil de mortalité de deux, trois ou plus de porc, il doit y avoir un échantillonnage de cette unité ce qui représente le seuil de mortalité. Aussi, tout porc qui présente des signes cliniques considérés comme étant inhabituel ou inattendu par le vétérinaire traitant, le vétérinaire va dire par exemple : Je ne sais pas ce que c'est, donc ces porcs ont besoin d'être testé et aussi pour toute morbidité. En plus de cela, c'est la dernière population qui est similaire pour ce qui est de la surveillance national, du d'la PPA. Tout porc qui fait l'objet d'une post-nécropsie ou de légion et me oragique ou qui meurt de façon soudaine et pour lesquels la cause définitive de la mortalité n'est pas devinive, on a besoin de les échantillonner. On a trois types de porc qui sont inclut dans la surveillance générale c'est-à-dire le plan général de surveillance dont nous avons parlé dans parlé dans sles première diapo.

EGAN BROCKHOFF: Maintenant nous sommes passés par les normes de sécurité, par les normes de surveillance, pas mal de question qui sont en train d'arriver. Je pense que l'une des dernières questions à laquelle j'ai déjà répondu valait la peine. Il est vraiment important de répéter que tous les échantillons doivent aller vers le centre des animaux qui se trouve à Winnipeg. Notre objectif maintenant c'est qu'on s'assure que ces échantillons aillent au laboratoire qui vont être vus par l'Agence canadienne d'inspection des aliments et pour voir si les résultats sont négatifs. C'est correct. Sinon, ils vont être envoyés au laboratoire de Winnipeg pour plus d'analyse, justement.

Maintenant, la traçabilité, c'est la troisième composante, la plus grande en termes de norme. On est vraiment chanceux d'avoir l'identification des locaux et aussi de traçabilité qui existe déjà au Canada. Et donc les normes nationales en termes de traçabilité insistent sur l'identification des locaux sur la déclaration des déplacements à l'intérieur du Canada. Donc l'exigence porte sur une période de sept jours et dans ces normes, nous avons -- il est question d'une rapidité de l'information en l'espace de 48 heures, ce qui est volontaire. Les participants de compartiment doivent avoir leur traçabilité, c'est-à-dire leurs données en termes de traçabilité et bien sûr de les garder mise à jour dans les 48 heures.

Penny, à vous.

PENNY GREENWOOD: Dernière question dans le clavardage pour ce qui est du seuil de mortalité. Le seuil de mortalité en ce qui concerne les compartiments individuels. Il y a plus de détail au sujet des normes nationales, si c'est une population nouvellement établie ou une population qui a été déplacée par déplacée dans un autre bâtiment. Les normes nationales du seuil de mortalité ne sont pas encore établies. Il y a un seuil de mortalité pour chaque unité identifié. Maintenant, traçabilité, on revient à la traçabilité. Il y a pas mal de point qui ont été couverts jusqu'à maintenant. Maintenant, on parle de la période de sept jours du temps d'enregistrement. Notre temps d'enregistrement pour ce qui est de l'a traçabilité des porcs est inclusif, c'est un programme c'est la seule traçabilité qui est exigée par le programme national. C'est la traçabilité qui porte sur les échantillons et les résultats des tests de dépistage qui peuvent être faits par l'unité des individus ou individuel qui doivent sortir excusez, je vais l'expliquer.

Encore une fois, pour ce qui est des compartiments, ils doivent être aptes de dire, d'abord, gérant tout ce qui se passe à l'unité, et ça dépassé le seuil de mortalité que le compartiment a établi pour cette unité. Et ils doivent être en mesure de montrer la documentation des échantillons pour pouvoir les envoyer au laboratoire et assurer la traçabilité des porcs, comme ça, on sait que ce rapport de traçabilité provient de l'unité et qui porte sur le seuil de mortalité. Donc c'est l'élément de traçabilité que le programme de département a à présenter

EGAN BROCKHOFF: Vous vous souvenez du premier graphique que je vous ai montré pour ce qui est de la traçabilité, la sécurité, la surveillance, les quatre carrés en bas, c'est-à-dire à droite de cette diapo de ségrégation. Et donc, c'était le dernier groupe final avec lequel nous avons travaillé pendant les deux dernières années. Donc ce groupe était composé de plusieurs individus, plusieurs personnes, des personnes qui travaillent dans le parcage, l'abattage, la transformation et le stockage. Tout le temps. Donc ce qui nous a aidés à Penny et Audrey et moi à travailler au niveau national pour ce qui est des normes nationales entre autres la ségrégation. Donc il est question de ligne de séparation claire. Elles insistent sur l'identification et la traçabilité qui sont, quels sont les porcs de compartiment et les porcs qui ne sont pas dans le compartiment. C'est très direct. C'est pas juste compartiment des porcs, aussi après l'abattage. Ils sont transformés, ils sont stockés, ils sont expédiés et donc l'identification et la traçabilité va en dire plus ou assurer la ségrégation.

Il y a aussi, il est question d'aborder la contamination croisée si jamais les sites, qu'on travaille avec des porcs de compartiment et les porcs qui ne sont pas dans des compartiments, il y a bien sûr un risque de contamination croisée et aussi bien sûr il est question



d'assister sur les installations qui y sont dédiées et les installations qui ne sont pas dédiées. On veut être flexible pour ce qui est de travailler avec les deux compartiments et pas seulement le compartiment de porcs d'autre site qui vont dire l'un ou l'autre. Donc il est question d'établir une certaine flexibilité

PENNY GREENWOOD: Au début de cela même quand on a défini un site comme -- sous-population d'une maladie donnée, le spectateur principalement ce qui est de la présence des animaux, lorsque les porc quitte la ferme et donc il y a un déplacement de population même dans un laboratoire, il ne peut pas y avoir un compartiment comme un compartiment de sous-population de porc lorsque c'est en route vers l'abattoir parce la population n'est pas là, ça va devenir un compartiment et à ce moment-là la sous-population est là. Donc ce que nous devons faire ici c'est de prendre comment les mesures de la gestion, les exigences en termes de sécurité que doit suivre, que l'on doit suivre pour les porcs.

Donc la norme nationale pour établir cela, la première porte sur le processus de l'abattoir. Il doit y avoir un horaire prévu. Que ça ils font ça? Il y a un choix, ils ont l'option d'avoir une -- ils peuvent le faire comme ils le veulent, mais pour ce qui est du transport, par exemple, pour les porcs qui ne sont pas dans le compartiment, en un temps régulier, ça se fait à la même heures. Ils ont besoin aussi de vérifier le temps prévu, l'horaire de l'arrivée, ensuite l'abattage, vérifier l'abattage et la provenance aussi des porcs. Et ça peut être fait comme troisième groupe parce que ça concerne la compagnie donc par exemple s'ils publient ça, par exemple sur une liste sur Internet, des compartiments dont il est question, justice territoire de confirmer ou pas s'ils sont, et dans quel compartiment ils sont lorsqu'il est question d'un site qui est non dédié, les porcs doivent

être abattus dans les 36 heures suivant la réception. Et cela doit être transmis.

Donc sur un site non dédié, vous allez avoir des porcs d'un site non dédié donc ils sont d'une [INAUDIBLE] ils seront présents sur les lieux en même temps que les porcs ne faisant pas partie d'un compartiment. Ils doivent être séparés par une solide barrière physique qui va les empêcher de sauter ou de se mêler. Si les compartiments arrivent un peu en retard et qu'ils sont ramassés par la peste porcine africaine, ils vont quand même être traités pour le virus et donc 36 heures est une période de temps insuffisante pour s'assurer qu'il y a la PPA. D'où l'exigence de le faire dans les 36 heures suivant la réception.

Maintenant, s'ils sont abattus en même temps, ils doivent être séparés par une solide barrière physique qui les empêchera de sauter et de se mélanger. Ils peuvent être à l'extérieur, pendant que l'on fini le travail avec les porcs compartimentés. Et une fois qu'on a terminé avec [INAUDIBLE] d'abord entre les porcs qui proviennent des compartiments, on va les laisser derrière une solide barrière physique encore une fois pour les empêcher de sauter et s'assurer qu'ils ne se mélangent pas et qu'ils ne sautent pas. Et bien sûr, clairement identifié. Il y a beaucoup plus de détail dans les normes nationales pour ce qui est de la ségrégation.

Ensuite, les porcs de compartiment doivent être abattus dans un bloc le même jour. Tous les porcs de compartiment doivent être abattus en même temps. On peut faire pas mal de porc de compartiment avant de passer à des porcs de non-compartiment.

Encore une fois, il y a deux types d'abattoir pour les porcs. Et le réservoir d'échaudage et la surface de casseur carcasse. Si encore une fois on retourne au matériel organique, dans une autre situation, à

l'extérieur de l'abattoir, pour voir s'il n'y a pas de virus, c'est-à-dire dans les établissements d'abattage, ils doivent procéder au nettoyage, à la désinfection des porcs vivant avant de s'occuper des porcs de compartiment. De ce point, on considère que c'est désinfecté de la PPA. Il y a d'autres établissements qui sont similaires à certains établissements. Donc il n'y a pas, c'est-à-dire de compartiment, le début et la fin du bloc de carcasse de porc doit être identifiable sur le rail et dans les refroidisseurs, lorsqu'on passe d'un compartiment de porc à un autre compartiment de porc. Avec ceux [INAUDIBLE] les surfaces de la carcasse, c'est correct si les porcs pourtant contaminés viennent d'être désinfectés. On doit prévenir la contagion par cette étape.

Et aussi pour ce qui est que d'la traçabilité dans le processus du plan depuis le début, un plan, c'est-à-dire que le début et la fin du bloc de carcasse de porc de compartiment doivent être identifiables sur le rail et dans les refroidisseurs ils doivent être reliés par recoupement avec le système de marquage et d'identification du troupeau. Donc l'identification doit être faite de façon facile par le personnel de l'abattoir. Ça peut être fait de façon électronique ou individuelle ou par des marques, mais ça doit être unique. Rece qui est d'identifier le troupeau

L'abattoir doit avoir un système d'inventaire électronique qui va permettre d'imprimer des étiquettes à code à barres ou alors une traçabilité qui est vraiment sur chaque boîte de produit. Ils doivent aussi identifier ce produit, le programmer de son inventaire de sorte que le produit du compartiment ait un identifiant ou un code produit qui va le différencier de tous les produits qui ne proviennent pas d'un compartiment. Et donc ça va être le cas pour chaque boîte. Ils doivent être aussi depuis le début, lorsque le produit sort du

refroidisseur, ils doivent être instruits de changer l'étiquette et aussi, plus important, d'arrêter à la fin du bloc parce qu'on ne veut pas qu'il y ait de mélange entre les très enquête étiquetages. Et ensuite bien sûr il doit y avoir identification de tous les produits. Si ce n'est pas le cas, ça doit justement -- pour ce qui est aussi de la boîte de stockage, c'est-à-dire tous les produits d'un compartiment emballé doivent être identifiables comme tel en tout temps. Elle palette de stockage contenant les produits d'un compartiment ne doivent mais contenir un produit qui ne provient pas d'un compartiment. Donc il est question de suivre les plans pour ce qui est du transport et de l'exportation

EGAN BROCKHOFF: Beaucoup de choses, beaucoup de norme à prendre en considération et bien sûr en grattant un peu la surface on arrive à avoir plusieurs questions. C'est très bien.

J'ai plus de graphique à vous présenter et j'espère que ça continue à aider et à donner plus de détail. On se souvient qu'aujourd'hui nous avons élaboré un ensemble de normes pour la biosécurité, la traçabilité, la surveillance et la ségrégation. Nous avons aussi élaboré un cadre. Nous travaillons présentement sur un programme pendant que nous parlons et certaines des questions que je vois et que j'anticipe vont être des questions spécifiques au programme pendant que nous continuons avec le programme, on va en rajouter et clarifier plus de chose.

Donc aujourd'hui, on souligne, on insiste sur ces normes. Je sais que nous recevons beaucoup de question au sujet du programme. Nous allons faire de notre mieux pour donner plus de clarification possiblement patienter avec nous pendant que nous continuons ce processus.

Ceci est un graphique que j'ai utilisé lors de la dernière année et demie passée, comme je l'ai présenté pour ce qui est de la

compartimentation à travers le monde entier et aussi pour comparer pour ce qui est d'expliquer la différence entre le zonage et la régionalisation. Je voudrais passer par cette diapo parce que je pense qu'elle clarifie très bien tous les compartiments. Et comment un compartiment peut fonctionner. C'est une diapo assez chargée mais quand même assez claire. Toute cette diapo représente un pays, elle peut représenter tout un pays. Nous avons à l'intérieur de cela des sites infectés. Nous avons ces quatre ou cinq sites qui sont infectés, qui se trouve dans un espace, les carrés orange représente le compartiment un et vous pouvez voir le compartiment opérateur n° 1 qui compte un certain nombre de sites et on voit que les sites infectés sont adjacents à ces centres, ils ne sont pas très loin. Nous avons le compartiment n° 2 qui est représenté par les carrés verts. Et donc vous allez noter que le compartiment deux ne sont pas connectés du fait qu'ils soient dans la même région généraux. Et bien sûr, nous avons des sites qui sont pas compartimentés et qui ne sont pas infectés. Il y a pas mal de chose qui se passent ici mais c'est très représentatif de ce qui pourrait se passer pendant que l'on continue ce chemin de compartimentation et aussi nous avons des provenderie qui pourraient être opérationnels dans le compartiment, on peut avoir les lavages, les véhicules de lavage qui peuvent être opérés par le compartiment. Nous avons aussi des abattages. Et donc d'autres tierces parties. Je pense que cette diapo répond à pas mal de question en particulier à la question posée par Christiane qui porte sur ce le transport. Bien sûr pour ce graphique, nous avons tout ça représenté ici. On va rajouter une autre couche à cela. maintenant, nous avons un compartiment où il n'y a pas de PPA du tout et on n'est plus aussi une zone qui est établie, une zone qui est infectée et une zone qui n'est pas infectée. Nous avons les deux outils dont on a reparlé

ce qui est du zonage, de la compartimentation qui sont repour te dans de cette diapo. Et nous avons bien sûr un site infecté. Nous avons un mouvement, nous avons ce compartiment qui est reconnu en termes de temps et lorsqu'on pas de reconnaissance, ce compartiment assume que l'Agence canadienne d'inspection des aliments est présente, même si elle n'est pas présente devant le pays, le compartiment, lui, assure toujours la surveillance. Il y a toujours un test qui se fait à la recherche de la peste porcine africaine. Il continue à envoyer leur traçabilité par la fenêtre de 48 heures. Ils font toujours la biosécurité pour le plan du site où il n'y a pas de présence de peste porcine africaine. Donc maintenant nous sommes en situation de genre de guerre ici. Nous avons l'effort, c'est-à-dire que nous sommes sous l'autorité de l'ACIA pour établir la zone et bien sûr entreprendre des approches avec nos partenaires commerciaux. Notre objectif de compartimentation ce sont les compartiments et ce sont les deux exemples, les compartiments qui sont sur des sites infectés. Bien sûr l'objectif est d'avoir aucune interruption, que les test continue, les tests de PPA, ces sites vont continuer à participer au programme des moral pour qu'ils puissent continuer à avancer et donc c'est notre objectif final de ça. On voudrait que les deux travaillent ensemble, qu'ils travaille nt conjointement tant que cela est possible. Mais nous avons besoin des deux, bien qu'ils soient différents. Mais ils restent supplémentaires. Si on voit ce qui se passe dans le monde entier, nous savons que les ont des problèmes, ils ont eu des perturbations incroyables pour ce qui est de l'évaluation des porcs. Donc s'assurer que les deux fonctionnent de façon simultanée, c'est vraiment dans l'avantage de la communauté productrice des porcs et pour l'économie en entier. Donc on espère que cette diapo vous apporte la vision future de comment cela va être mis en œuvre et comment il va

minimiser la perturbation du marché.

Donc certain message clé que l'on voudrait, que tout le monde retienne, la compartimentation est une stratégie de justification pour protéger la continuité des activités. Elle ne protège pas seulement le bâtiment mais aussi tout le secteur en nous donnant un cheminement, même si on détecte la peste porcine arrive à n'y on continue la production à travers tout le pays. Donc tout les compartiment vont déplacer ces porcs, on va sortir ces porcs du système. Et donc tous ces porcs qui doivent aller dans une zone de structure, il est question bien sûr de coût du bien-être. Donc la compartiment va aider le pays à avancer, elle va aider à réduire un tant soit peu la pression et aide aussi avec un ensemble d'autres points.

Donc c'est une stratégie de justification qui va à l'or de la du compartiment lui-même. Ce qui nous fait vraiment plaisir c'est que c'est un partenariat public-privé établi, géré par le secteur privé le zonage est entièrement dans l'espace de l'ACIA. Il est établi après la détection de la PPA. Et donc nous savons que dans une situation de zonage il y aura une grande perturbation. Et donc ce qu'on peut faire -- que peut faire l'industrie pour protéger l'industrie? Bien sûr la compartimentation et bien sûr a été décrite. Nous avons une nouvelle documentation au sujet de la compartimentation. Et c'est une reconnaissance mondiale que c'est un outil de valeur qui va procurer, offrir l'opportunité au secteur privé pour aider à atténuer tous les risques ça nécessite une vaste collaboration et aussi un lien de confiance avec l'autorité vétérinaire et donc l'industrie a travaillé en étroite collaboration avec l'ACIA pendant qu'on a élaboré les normes et le cadre de travail. et comme nous continuons à avancer au-delà de la ségrégation, nous travaillons maintenant sur le programme de compartimentation grâce à cette coopération à ces liens

de confiance. Il est essentiel que nous continuions à regarder cela. Parce que s'il n'y a pas de confiance, ce programme n'ira pas très loin. Nous avons cruellement besoin que maintenir cette relation pour que ce programme puisse fonctionner, ce qui est une excellente possibilité pour nous tous. Ce programme se concentre sur les sous-population commercial ayant un statut sanitaire exempt de PPA. C'est la séparation des animaux sauvages, de basse-cour, d'exposition, de compagnie et d'autres emplacements ou modèle avec une biosécurité médiocre ou sans biosécurité externe.

Nous nous concentrons vraiment sur cette sous-population. C'est un programme qui est sur une base volontaire. Nous pensons que deux ou trois compartiments pourraient être établis bientôt. Mais nous savons que ça prend beaucoup d'efforts, de travail et que ce sera pas rapidement et que ça demande aussi des investissements important. Donc ce n'est pas pour tout le monde. Mais pour ceux et celles qui sont intéressés ça va vraiment être une occasion pour ça pour ces personnes. C'était notre dernière diapo pour la présentation. Comme Penny et l'équipe l'ont mentionné, nous avons maintenant la période de commentaire

PENNY GREENWOOD: Je pense que ça commence bientôt, vendredi, non?

EGAN BROCKHOFF: Je pense qu'il y a une question liée à un de vos graphique

PENNY GREENWOOD: Quelque note pour rafraîchir l'information sur les zones et les compartiments. Une zone est un mécanisme mis en place lorsqu'on a une éclosion. Les compartiments doivent être établis avant une éclosion. Par exemple si les choses fonctionnent comme prévu, le CCP commence le programme d'opérateur. Par exemple, s'ils le font en six mois ou un peu plus, nous avons une compagnie qui a fait une demande pour devenir un compartiment, donc théoriquement, si on a



toutes les pièces du casse-tête en place on peut commencer un programme de compartiment pour la PPA au Canada quelque part en 2023. Ce qui voudrait dire que toutes ces fermes qui élèvent des porcs, tous ces véhicules, tous les abattoirs, les endroits qui lavent les camions, se qui serait lié à ce compartiment devraient suivre le programme. Même si on a aucune PPA qui a été détectée au Canada. Et peut-être qu'on n'aura jamais de PPA au Canada. Mais il leur faudra toujours continuer à suivre le protocole jusqu'à ce qu'on décide que la PPA n'est pas une menace pour le Canada ou autre chose, en fait. Dans un compartiment, tous les joueurs impliqués dans le compartiment doivent faire une entente avec le transporteur, si une compagnie de producteur de porc a ses propres compagnies de transport, mais si ce n'est pas le cas, ils doivent faire une entente avec un transporteur avec un abattoir, avec des provenderie pour s'assurer qu'ils vont rencontrer toutes les exigences du compartiment. C'est à partir du moment, en fait même avant qu'ils prennent part au projet. Au moins 60 jours avant l'inscription au programme. Parce qu'ils doivent démontrer qu'il rencontre les normes nationales en tant qu'opérateur de programme.

Et maintenant, les question sursur [INAUDIBLE] on n'a pas de compartiment au Canada, donc on n'a pas de reconnaissance internationale non plus. Il faut continuer à développer le programme, et vraiment de le partir, l'instaurer. Et ensuite nous pourrons donner de la documentation, une évaluation des risques pour le programme. On pourra donner le cadre, le programme d'opérateur de compartiment. Et ensuite, les instances pourront regarder et pourront décider s'ils sont prêts à prendre le risque de reconnaître un compartiment. Ça serait peu probable que le programme de compartiment du Canada soit reconnu à l'étranger tant qu'on n'a pas mis sur place le programme et

qu'on n'a pas des compartiments. Donc je vous redonne la parole, Egan.

EGAN BROCKHOFF: Merci, Penny. Je vais essayer de répondre à certaines questions. Je pense que le graphique va nous aider et si jamais j'ai pas bien répondu aux questions, on va continuer à répondre aux questions.

Penny a fait la description de la différence entre le zonage et la compartimentation. Les zones donc qui sont établies après les éclosions. Alors que les compartiments sont établis avant les éclosions. Alors ces compartiments, on s'attend à ce qu'ils soient dispersés sur des régions géographiques grandes, mais elles peuvent aussi être dans un site en particulier. Donc on s'attend à ce qu'il y ait une diversité au niveau des compartiments. Peut-être qu'un lieu se concentrera sur l'exportation de truc génétique partout au monde. Peut-être qu'ils auront des embryons, peut-être qu'ils auront du sperme. Et ce site en particulier devra suivre toutes les normes, maintenir avec les fournisseurs également. Et on pourra aussi avoir des compartiments qui pourraient être plus grand, qui pourrait même toucher à différente frontière. Il y a des producteurs de porc qui fonctionnent de manière verticale et qui peuvent être aussi dans de grand espace.

C'est vraiment une structure de gestion qui est mise en place et c'est important que la biosécurité soit respectée et toutes les exigences. Ici, on pourrait voir ces compartiments sur de grand espace sur un site. On pourrait voir deux sites, on pourrait voir des compartiments de 200 lieux également. Donc il faut y réfléchir en termes de ces occasion et possibilité.

Je pense que ça répond à la question posée à ce sujet. Je vous redonne la parole s'il y a d'autres questions auquel vous êtes prête à répondre.

PENNY GREENWOOD: Une question de suivi sur la confiance des rôles et

responsabilité dans ce partenariat privé public. Question sur la certification et la formation des auditeurs. Lectrice on a fait le cadre, on a identifié clairement que l'ACIA clairement que l'ACIA va travailler avec le Conseil canadien du porc et l'ACIA va aussi reconnaître les auditeurs de certains pays. [INAUDIBLE] la ] la certification, bien sûr que c'est une question importante lorsque vient la certification des auditeurs, il faudra suivre des instructions très claires.

Il y a une personne qui a posé plusieurs questions sur les tests en laboratoire et est-ce qu'il y aura une priorité qui sera donnée au compartiment dans le cas d'une éclosion. Je ne peux répondre à cette question, mais je peux référer à mes collègues qui travaillent sur la PPA. Par contre, durant une éclosion, il faut continuer à faire une surveillance de base. Parce que c'est comme ça qu'on pourra identifier s'il y a de nouvelles éclosions. -- regarder quels sont les lieux qui sont peut-être non infectés dans des zones infectées. On aura besoin d'une surveillance régulière.

Je vais référer cette question, poser cette question à mes collègues pour voir s'ils ont une réponse.

Il y avait aussi une question sur les codes à barres. Ça dépendra de chaque laboratoire privé, un compartiment pourra utiliser un système de code à barres pour leurs échantillons, s'ils le souhaitent. Parce que les laboratoires vont utiliser des codes à barres, est-ce qu'ils vont les distribuer eux-mêmes? Je ne peux le dire en ce moment. Est-ce qu'il va y avoir un étiquetage particulier pour les références dans le système? C'est une question à laquelle je ne peux pas répondre à l'instant.

Est-ce qu'il y a d'autres questions, Egan, que vous voudriez aborder?

EGAN BROCKHOFF: Je pense que vous avez répondu à tout. Je voudrais

réitérer qu'il y avait une question dans le clavardage. L'ACIA a la responsabilité de travailler avec des administrateurs pour former et superviser les auditeurs. Et ça, sur un plan opérationnel.

L'administrateur va les amener sur les sites et oui, l'Agence canadienne d'inspection des aliments va superviser tout cela et prendre responsabilité pour cela. C'est un effort conjoint.

Il y a d'autres questions qui arrivent,.

PENNY GREENWOOD: Il y a une question sur les origines des animaux. Les normes et cadre sont rédigés de telle sorte qu'il y a une période de qualification. Le demandeur pour être un compartiment fait sa demande.

Il y a une révision de tous les documents pour nous assurer que tout a bien été rempli, qu'il y a un plan de surveillance, un plan de provenderie. Et on a aussi un processus d'audit. Et au moment de l'audit, ils doivent démontrer qu'ils ont suivi toutes les exigences du programme pour un minimum de 60 jour ou trois mois.

EGAN BROCKHOFF: Je pense que c'était 60 jours. Oui.

PENNY GREENWOOD: Durant cette période, la surveillance est adéquate, et doit prouver qu'il n'y a pas de PPA. Ils doivent aussi démontrer qu'ils ont adopté toutes les pratiques qui sont essentielles pour faire partie du programme. Il faut s'assurer aussi qu'il y ait une surveillance qu'il n'y a pas de PPA.

Donc à la base, les animaux peuvent venir de partout. Mais une fois que le programme est enclenché, on ne peut pas faire venir des animaux de partout.

EGAN BROCKHOFF: On a eu des questions sur les coûts/bénéfice. On a fait un projet pilote pour regarder la formation, la création de compartiment, l'établissement, on a regardé quels seraient les frais reliés au compartiment également. Les sites qui ont déjà aujourd'hui un système de biosécurité en place, les exigences de biosécurité, on

connaît bien les voies de contamination. La biosécurité dans le secteur du porc au Canada et même en Amérique du Nord, on voit beaucoup de sites de biosécurité qui sont vraiment bien faits. Et nous croyons qu'en faisant des changements minimes à leur façon de faire, ils pourraient devenir des compartiments. Mais les coûts qui s'ajouteront seront des coûts de surveillance. On a fait un projet pilote pour regarder ces coûts. Et on a reçu des rétroactions des sites sur les différents coûts qui pourraient être reliés. Et aussi en regardant les seuils de mortalité. On regarde les chiffres réels, on regarde combien on pourrait recevoir d'échantillon par semaine et par mois et on devise selon les coûts.

Donc nous croyons que les rapports coût/bénéfice sont à l'avantage de l'industrie et on veut pousser cette idée, si on regarde les problèmes dans le monde, dans les pays du monde qui ont dû faire du zonage, etc., ç'a été extrêmement difficile. Et c'est pour ça qu'on croit que ces risques sont intéressants et importants de prendre. C'est pour cette raison qu'on a mis en place un partenariat public-privé. Mais on n'a pas non plus d'accord de libre-échange exempt, qui prenne en compte la PPA. Mais maintenant qu'on voit comment la peste porcine se propage dans le monde, je pense qu'il y a une volonté de créer plus de compartiments. On va continuer à pousser dans cette direction. On ne va pas abandonner.

Penny, est-ce qu'il y a d'autres choses?

PENNY GREENWOOD: Phil si vous êtes toujours là, vous pourriez peut-être ajouter quelque chose en ce qui a trait... à la question : Est-ce qu'une entreprise qui fournit de la nourriture pourrait faire partie d'un compartiment? Non. En fait, des compartiments c'est... En fait, ce qu'on bouge, c'est les produits. Mais je vais redonner la parole à Phil qui a plus d'information à ce sujet au niveau des

processus du temps. Je ne pense pas que la PPA va survivre à ce genre de processus au niveau de la nourriture pour animaux. Il y a eu certaines idées au niveau de la restriction de certain animaux, mais pas tant sur la nourriture pour animaux domestique. Phil je vous donne la parole.

>>Je ne pense pas qu'il y aurait d'avantage pour les manufacturiers de nourriture pour animaux domestique. Parmi les normes, une des normes c'est de ne pas permettre de la nourriture, des aliment contenant des aliments du porc entré dans les compartiments.

Je ne suis pas un expert, mais j'ai vu aussi une question sur l'import-export.

Il y a en fait des certificats qui se sont donnés d'un pays à un autre. En fait il y a des réponses multiples à cette question.

PENNY GREENWOOD: Il y avait une réaction de suivi. Est-ce que s'il y a un -- ou une compagnie de production de nourriture pouvait joindre ces compartiments? La réponse c'est non.

Ensuite, c'est une question d'évaluation du risque de certification des autres pays également.

Je pense qu'il faut maintenant passer la parole à la modératrice parce que le temps file.

>>Nous allons terminer maintenant. Si vous avez d'autres questions, vous pouvez envoyer vos questions et je vais demander à ma coanimatrice de mettre l'adresse

Vous pouvez nous envoyer d'autres questions si vous en avez et nous faire part de vos commentaires sur la consultation.

On lance le processus de consultation le 18 mars. Et vous avez aussi un sondage que vous pouvez remplir. Et on va recevoir aussi les commentaires jusqu'au mois de juin.

Nous vous encourageons à partager le lien pour la consultation avec

vos réseaux pour fournir le plus de commentaire et de réaction possible à l'ACIA sur la consultation. Tous les commentaires et réaction seront acceptés jusqu'au 16 juin prochain

Je voudrais remercier le Dr Brockhoff et la Dr Greenwood pour la consultation aujourd'hui.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas